

District de la Corrèze

Siège social :

35 Rue Léon Branchet
19100 BRIVE

Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.

Site :

<http://foot19.fff.fr>

E-mail :

district@foot19.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

Samedi :

9 H 00 . 12 H 00

Agenda :

Département Compétitions : Vendredi
15 Novembre 2019 à 17 H 30

Réunion Section Sportive Allasac :
Lundi 18 Novembre 2019 à 18 H 45

Sommaire

Infos.....p 1 . 12 et 13

La Vie du District ò ò ò ò ò ò ò ..p 2 à 3

Procès verbaux ò ò ò p 4 à 11

Partenaires institutionnels ò p 14

Partenaires privés ò .. p 15 - 16 . 17 .
18 . 19 . 20 et 21



Le Challenge Programme Educatif Fédéral 2020 du District de Football de la Corrèze est ouvert !

1. Choisissez un thème
2. Mettez en place une action dans votre club
3. Envoyez-nous un compte rendu photo et/ou vidéo ainsi que la fiche action avant le 15 Décembre 2019 par mail : ybrandy@foot19.fff.fr

En récompense, l'action qui aura été choisie comme lauréate permettra au club d'être doté de 10 ballons T4.

La Commission Technique



La belle histoire du Football Corrèzien et de ses Dirigeants



Rencontre avec À À Jacky RANTIAN

L'Histoire d'un éducateur passionné À À

« Je suis né le 13 Mai 1951 à Brive et j'ai été joueur de niveau régional. Le Football c'est un parcours d'éducateur ».

Arrivé en 1974 comme joueur à Ste Féréole, dès 1976, je m'occupe d'une équipe de jeunes.

En 1978, les dirigeants souhaitent que je prenne en main l'équipe première.

Après une année difficile, je décide de suivre les formations mises en place par le District :

- Initiateur I à 28 ans
- puis Initiateur II
- et à 32 ans, Brevet d'État de Football encadré par Jean-Paul DAYDE et Jean-Marie LABORDE.

Je vais être entraîneur de la Ste Sportive de Ste Féréole de 1978 à 1999, avec en parallèle pendant 10 ans, la responsabilité d'une équipe de jeunes.

Un club dans la tradition des clubs de village des années 70/90, où l'homme avait sa place dans l'association tant qu'il respectait ses règles, et où, le respect des anciens (joueurs et dirigeants) était la pierre angulaire du bon fonctionnement du club.

En 1999, je signe à l'Étoile de Brive et m'occupe des 17 ans honneur deux saisons. En 2001, nous accédons au plus haut niveau National. La Saison 2001/2002 passée au plus haut niveau, a énormément apporté aux joueurs, mais aussi à l'entraîneur !

En 2002, je signe à Tulle pour m'occuper de l'équipe première. J'ai la confiance des dirigeants pendant deux saisons.

À l'issue de la 3^{ème}, changement de Président qui dixit ses paroles « ne reconduira pas mon contrat ».

Je garde un très bon souvenir de ce club et de la majorité de ses dirigeants. C'est clair, net, rigoureux et avec des conditions d'entraînements supérieures, on aurait pu faire encore mieux.



Retour à l'ESA Brive de 2004 à 2007, je m'occupe des 17 ans honneur avec toujours autant de plaisir à entraîner cette catégorie exigeante, mais tellement intéressante.

2007/2008, j'entraîne l'équipe C de l'Étoile en partie, pour ne pas dire en majorité, formée des 18 ans issus de la saison précédente.

Avec cette équipe de « minots », nous gagnons la Coupe de la Corrèze Sénior. Ma 2^{ème} Coupe après Ste Féréole en 1996.

De 2009 à 2012 j'ai en échange, la charge de la 1^{ère} (DHR) de l'ESA Brive. J'arrête à la fin de l'année 2012, en désaccord avec la direction du club.

En 2012, je rentre à la Commission Technique du District et à l'Amicale des Educateurs de la Corrèze.

Depuis mon arrêt en tant que « coach », mes occupations se partagent entre :

- la pétanque
- le vélo
- la pêche à la truite
- et à chaque fois que je peux, je vais voir des matches de Foot, mais bien sûr aussi de Rugby.

G. LENOIR



FRAIS D'ARBITRAGE

Match CHAMPIONNAT U15 DEPARTEMENTAL D2 : A3VO / ASPO BRIVE du 28/09/2019 :

Arbitre : Mr MACEDO Miguel.

La moitié des frais d'arbitrage soit 34,30 " sera débitée au club de l'ASPO Brive pour crédit à Mr MACEDO Miguel.

De plus, les frais de dossier d'un montant de 10,00 " seront débités au club de l'ASPO Brive.

Match COUPE CORREZE FUTSAL U15 du 27/10/2019 :

Arbitres : Mrs BROC Jean-Claude et ALI Saindou.

Le montant du forfait arbitrage soit 50,00 " par arbitre sera débité aux clubs de E. Perpezac/Sadroc . AS Jugeals/Noailles . ES Ussel . FC Cornil/Ste Fortunade . FC Cosnac . Ent. des Vergers . AS Marcillac/Clergoux . Tulle Foot Corrèze et AC Varetz soit 5,55 " par club pour crédit à Mrs BROC Jean-Claude et ALI Saindou.

Match COUPE DE LA CORREZE U13 du 3/11/2019 :

Arbitres : Mrs BROC Jean-Claude . YEUX Sébastien.

Le montant du forfait arbitrage soit 50,00 " par arbitre sera débité aux clubs de ES Ussel . FC Cosnac . ASPO Brive . FC Cornil/Ste Fortunade . Ent. des Vergers . US Lanteuil . CA Egletons . CA Meymac . AS Seilhac et CA Eygurande soit 5,00 " par club pour crédit à Mrs BROC Jean-Claude et YEUX Sébastien.

Match CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS : CA EGLETONS / AAJF TULLE du 6/11/2019 :

Arbitre : Mr BROC Jean-Claude.

Forfait de l'AAJF Tulle.

La moitié des frais de déplacement soit 14,00 " sera débitée au club de l'AAJF Tulle pour crédit à Mr BROC Jean-Claude.

Le Secrétaire Adjoint
D. DECHERF

Le Secrétaire Général
C. FARGES



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Réunion du 29 Octobre 2019

Présents : Gil ESTEVES . Damien DECHERF . Serge TREMOUILLE . Jean-Marc ARTIGUES . Daniel CHAUZU . Arthur PACHECO . Jean-Michel SALANIE.

Excusés : Yorick BRANDY . Olivier COELHO.

Absent : Kader HADDOU.

1/ COMPETITIONS FUTSAL JEUNES :

Challenge Futsal et Futsal découverte U11 :

Finale programmée samedi 15/02/2020 sur un lieu qui reste encore à déterminer . attente de confirmation pour savoir si Bugeat confirme la faisabilité à cette date.

Pour la Finale, la Commission ne souhaite pas plus d'une équipe par club jusqu'à concurrence de 10 équipes.

Challenge U11F/U13F :

Cette nouvelle compétition se déroulera Samedi 4 Janvier 2020 à Uzerche en après-midi, Finale au terme des matchs de qualification.

Coupe de la Corrèze U14F/U17F :

Ce sera le Samedi 11 Janvier 2020 sur la journée et sur les installations de Uzerche.

Coupe de la Corrèze U13 :

Programmée Dimanche 3 Novembre 2019 sur les installations de Ussel . 12 équipes engagées . 2 poules de 6, soit 5 matchs de poule et un de classement . matchs de 15 minutes sans interruption.

Coupe de la Corrèze U15 :

Elle s'est déroulée Dimanche 27 Octobre 2019 sur les installations de Ussel : qualifications de l'Entente des Vergers et du FC Cosnac. Félicitations à ces deux formations qui en découdront pour le titre lors de la journée des Finales le Jeudi 21 Mai 2020.

Remerciements aux bénévoles du club de Ussel qui, comme d'habitude, ont parfaitement assuré la mise en place de cette compétition.

Coupe de la Corrèze U17 :

Arrêtée au Dimanche 15 Décembre 2019 sur les installations de Ussel.

Championnat U14F/U17F :

Il se déroulera à partir du 4/01/2020.

4 équipes engagées : FC Cornil/Ste Fortunade (2 équipes) - Entente des Vergers - AS Jugeals/Noailles.



Championnat U15 :

Il se tiendra à partir du 14/12/2019.

6 équipes engagées : Entente des Vergers - AS Marcillac/Clergoux - FC Objat - Tulle FC (2 équipes) . AC Varetz.

Championnat U17 :

Il se déroulera à partir du 21/12/2019.

4 équipes engagées : Entente des Vergers (2 équipes) . Tulle FC . Atiliac Entente.

Plateaux de Noël :

Ils sont programmés le Samedi 14 Décembre 2019.

2/ COMPETITIONS FUSTAL SENIORS :

Coupe de la Corrèze :

RAPPEL : 8 équipes engagées - matchs aller/retour

- ¼ de Finale : matchs aller/retour : semaine 40 et 41
- ½ Finale : matchs aller/retour : semaine 42 et 43

Une seule équipe engagée par club.

En cas d'égalité de nombre de buts au terme des matchs aller/retour : série de 3 pénalties et mort subite si besoin.

Aucun report de matchs ne sera admis . en cas d'indisponibilité de gymnase par une équipe, il appartiendra à celle-ci de trouver un autre, ou bien de s'arranger avec son adversaire sur les semaines prévues (exemple, les deux matchs sur ses installations).

Le fait qu'une équipe soit forfait sur l'une des deux rencontres aura pour effet de qualifier automatiquement l'adversaire si ce dernier remporte l'autre rencontre quel que soit le score.

Lors du quart de Finale opposant les équipes de Tulle AAJF et de l'Entente des Vergers, Tulle AAJF n'ayant pu honorer ses deux matchs dans les temps impartis, qualification de l'Entente des Vergers.

De plus, les membres de la Commission statuent sur ce forfait et décide de ne pas adresser d'amende au club de Tulle AAJF.

½ Finale match aller : AS Treignac / CA Egletons, score 2 - 6

½ Finale match retour : CA Egletons / AS Treignac : Réserve

Lors du match retour, CA Egletons contre AS Treignac, un arbitre officiel devait être présent pour diriger la rencontre, ce dernier ne s'étant pas déplacé, aucun des dirigeants présents d'une équipe ou de l'autre ne voulant arbitrer ou trouver une solution pour que le match ait lieu.

En conséquence de quoi, la Commission à l'unanimité des membres présents décide de donner match perdu aux deux équipes sans amende.

Egletons qualifié pour la Finale, suite à sa victoire du match aller.

En rappel et en conformité avec les règlements, le fait que pour une rencontre, aucun arbitre officiel ne soit désigné ou bien ne se présente pas malgré sa désignation, ne peut avoir en aucun cas pour conséquence que le match ne se joue pas.

Il appartient toujours aux dirigeants des deux clubs en présence de prendre leurs responsabilités et de désigner un arbitre pour que la rencontre ait lieu.



½ Finale match aller : AS St Martial / Ent des Vergers, score 6 - 5

½ Finale match retour: Ent des Vergers / AS St Martial, score 4 - 4

AS St Martial qualifié pour la Finale.

Championnat Seniors :

Matches aller : de la semaine 45 à la semaine 51.

Matches retour : de la semaine 8 à la semaine 16.

8 équipes engagées . 14 journées de championnat : AS Marcillac/Clergoux - AS Treignac - AS St Martial . AS Vitrac/Corrèze . Neuvic Futsal Club - Entente des Vergers (nouvelle équipe) . CA Egletons (nouvelle équipe) . AAJF Tulle (nouvelle équipe).

Challenge Seniors :

Compétition sur la période de Janvier jusqu'à mi-Février, entre les phases aller et retour du championnat.

Pas de report possible de matchs sans l'aval de la Commission, même si les deux clubs se mettent d'accord.

3/ COMPETITIONS FUTSAL FEMININES SENIORES :

Coupe de la Corrèze Féminine :

Date fixée au Dimanche 12 Janvier 2020.

Championnat Féminines Séniors :

Ce championnat n'aura pas lieu cette saison faute d'équipes suffisantes.

4/ FOOT ADAPTE :

Deux journées prévues comme la saison passée : une sur les installations de Chamberet, le Jeudi 9 Avril 2020 en extérieur, et l'autre sur celles de Pompadour, le Jeudi 17 Janvier 2020 (en intérieur).

Comme l'année précédente, deux participants issus de ces deux journées de rassemblement seront mis à l'honneur lors de la Soirée des Récompenses du 21 Décembre 2019.

5/ FUTNET :

Pour les catégories U14/U15 et U16/U17 comme la précédente saison.

Ouverture de la compétition à la catégorie Seniors, dont certains avaient sollicité la possibilité.

6/ DIVERS :

Finale Futsal prévues Jeudi 21 Mai 2019, besoin de réserver le gymnase sur une plus grande amplitude, soit de 8 heures à 20 heures afin de pouvoir contenir l'ensemble des Finales (une de plus que l'an passé).



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du 4 Novembre 2019

Présents : Mmes CHAMINANT Fanny . BRAGA Nadine . Mrs FARGES Claude . BOUDET Alexandre . BROC Jean-Claude . LEYGE Marc.

Excusés : Mrs CHARTIER Gérard . TREMOUILLE Serge.

1/ TIRAGE COUPE DE LA CORREZE È 16^{ème} de FINALE :

Rencontres à disputer les 16 et 17 Novembre 2019 ou 11 et 12 Janvier 2020 sur le terrain du 1^{er} nommé.

La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

2/ TIRAGE COUPE MAURICE LEBLANC È 16^{ème} de FINALE :

Rencontres à disputer les 16 et 17 Novembre 2019 ou 11 et 12 Janvier 2020 sur le terrain du 1^{er} nommé.

La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

3/ TIRAGE COUPE DES COMMUNNES È TOUR 2 :

Rencontres à disputer les 16 et 17 Novembre 2019 ou 11 et 12 Janvier 2020 sur le terrain du 1^{er} nommé.

La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

4/ TIRAGE CHALLENGE DES RESERVES 16^{ème} de FINALE :

Rencontres à disputer les 16 et 17 Novembre 2019 ou 11 et 12 Janvier 2020 sur le terrain du 1^{er} nommé.

La liste des matchs sera publiée et envoyée aux clubs concernés.

5/ FIXATION MATCHES CHAMPIONNATS REPORTES :

Quelques rencontres non-jouées des 2 et 3 Novembre 2019 seront refixées les 16 et 17 Novembre 2019 pour les équipes n'ayant pas de match de coupe ce week-end-là.

Pour la D1, D2 et D3, les autres rencontres non-jouées seront refixées les 14 et 15 Décembre 2019 ou 11 et 12 Janvier 2020.

Pour la D4, les autres rencontres non-jouées seront refixées les 11 et 12 Janvier 2020.

Quelques rencontres de D4 ne pouvant pas être refixées sur ces dates seront refixées ultérieurement par la Commission.

La Secrétaire de Séance
N. BRAGA

Les Présidents
F. CHAMINANT . C. FARGES



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 5 Novembre 2019

Présents : Mme FAYE Mado . Mrs DECHERF Damien . TREMOUILLE Serge.

Réunion réalisée par échanges téléphoniques.

CHAMPIONNAT SENIORES à 8 :

Forfait Général :

Compte-tenu du forfait général de l'équipe Séniores Féminines à 11 (équipe 1) du club de l'ES USSEL, la Commission est dans l'obligation de mettre l'équipe Féminine à 8 (équipe 2) du club, en forfait général pour la Phase 1.

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.

L'équipe féminine pourra de nouveau s'engager en Phase 2, en D2 dont la première journée est prévue le 15/12/2019. Elle sera considérée comme l'équipe 1 du club.

Cette équipe pourra également s'engager pour le Trophée Féminin dont le 1^{er} tour est le 1^{er} Mars 2020.

Report :

Suite aux intempéries, les matchs qui étaient prévus au 3/11/2019 sont reportés au 17/11/2019 :

- ó USVF ALBUSSAC-NEUVILLE-MONCEAUX contre RC ST EXUPERY
- ó FC ARGENTAT contre MARCILLAC/CLERGOUX-VITRAC/CORREZE

Le match VARETZ-VARS contre RC ST EXUPERY qui devait se jouer le 17/11/2019 est reporté à une date ultérieure.

*Le Président de la Commission
D. DECHERF*



FOOT ANIMATION



FESTIVAL FOOTBALL U13 PITCH

Bilan du premier tour :

Qualifiés

	Jonglages		Jonglages
ASPO BRIVE 1	400	O. LANCHE LA FEUILLADE	220
ESA BRIVE 1	400	FC CORNIL/STE FORTUNADE	209
ESA BRIVE 2	400	US DONZENAC/USSAC 2	205
FC COSNAC 1	400	ENTENTE DU BARREAU	196
ASSP 2	368	GJ ENTENTE DES VERGERS 2	170
TULLE FC 1	350	AS JUGEALS/NOAILLES	158
ASSP 1	306	TULLE FC 2	142
ES USSAC/DONZENAC 1	288	MEYSSAC ENTENTE 3	118
A.J.A.X	284	ES USSEL 2	84
GJ ENTENTE DES VERGERS 1	246	CA BRIGNAC/CUBLAC	83
ES USSEL 1	239	CA MEYMAC	78
ASPO BRIVE 2	232	AS MERCOEUR	71

Tirage du 2ème tour :

- 2 équipes d'un même club ne peuvent être dans la même poule
 Les 8 premiers aux jonglages = chapeau 1
 Les 8 suivants aux jonglages = chapeau 2
 Les 8 autres = chapeau 3

♦ Constitution de 8 poules de 3 équipes

Utilisation des feuilles de match fournies (avec cases jongles)

MATCH 2X30 avec pause coaching et DEFI JONGLAGE SELON LES REGLES DU BASIC U13

**CRITERES RETENUS :**

- o Démarrage au sol avec le pied : 3 essais par joueur
- o 30 contacts pied fort, 30 contacts pied faible, 10 contacts de la tête
- o Aucun rattrapage autorisé

POULES TOUR N°2 suite au tirage au sort par chapeaux (consultables sur le site rubrique championnats)

POULE	CHAPEAU 1 (A)	CHAPEAU 2 (B)	CHAPEAU 3 (C)
1	ASV Malemort	ES Ussac/Donzenac (1)	CA Brignac/Cublac
2	ESA Brive (1)	GJ Ent. des Vergers (1)	AS Mercoeur
3	Tulle FC (1)	ES Ussel (1)	AS Jugeals Noailles
4	ESA Brive (2)	O. Larche la Feuillade	Ent. Du Barreau
5	AS Saint Pantaléon (2)	FC Cornil/Ste Fortunade	CA Meymac
6	AS Saint Pantaléon (1)	A.J.A.X	Meysac Entente (3)
7	ASPO Brive (1)	US Donzenac/Ussac (2)	GJ Ent. Des Vergers (2)
8	FC Cosnac (1)	ASPO Brive (2)	Tulle FC (2)

ORDRE DES MATCHS

Le 07/12/2019 : A - B
 Le 01/02/2020 : A - C
 Le 15/02/2020 : B - C

✓ **du 2ème Tour :**

- o 7 Décembre 2019
- o 1^{er} Février 2020
- o 15 Février 2020

✓ **Modalités pour la Finale :**

- o Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la Finale Départementale du Samedi 6 Avril 2019.

La Commission Technique



FOOT ANIMATION



La phase Finale du Festival Football U13 Pitch aura lieu le Samedi 4 Avril 2020.

Les clubs intéressés par son organisation doivent nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante : ybrandy@foot19.fff.fr avant le 15 Décembre 2019.

Afin de candidater, il est demandé au club de pouvoir bénéficier de :

- 4 terrains Foot à 8
- 1 espace couvert pour les quiz et les repas (en cas de pluie)
- 4 vestiaires minimum

La Finale du Challenge U11 aura lieu le Samedi 11 Avril 2020.

Les clubs intéressés par son organisation doivent nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante : ybrandy@foot19.fff.fr avant le 15 Décembre 2019.

Afin de candidater, il est demandé au club de pouvoir bénéficier de :

- 4 terrains Foot à 8
- 1 espace couvert pour les quiz et les repas (en cas de pluie)
- 4 vestiaires minimum.



**Journée internationale pour l'élimination de
la violence à l'égard des femmes**

Le 25 novembre 2019

INITIATIONS

Karaté et Krav Maga

Pour tous dire STOP

**AUX violences
faites aux
femmes**



19h-20h15 : Initiation au karaté

20h15-21h30 : Initiation au Krav Maga



ouvertes à tous et toutes

Dojo municipal, rue Lachaze, Ussel

Renseignements au 06-14-20-14-41



**Participation libre qui sera reversée à l'association Uss'elles au profit
des femmes victimes de violences.**



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





PARTENAIRES PRIVES

la montagne

SAT CONCEPT

L'ère du Numérique

Audévisuel - Télécom - Réseau - Vidéo Surveillance - Fibre Optique

SDEL
LIMOUSIN

citéos

17 Rue Denis Papin . B.P 135
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95

A BAIE C fenetre

L'artisan de votre confort

**A BAIE C. FENETRES
PVC- ALU - BOIS
6 Rue Marcelin ROCHE
19100 BRIVE
Tél:05.55.17.68.57
Fax:05.55.17.69.78**

lo 5
Bar de nuit



PARTENAIRES PRIVES

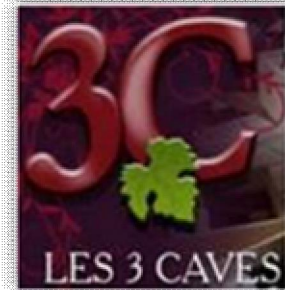
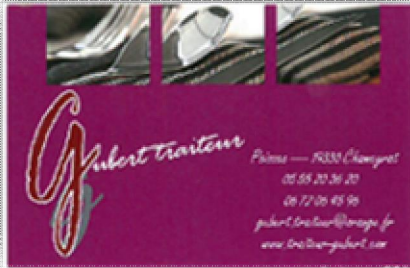


Garage **POUJET**





PARTENAIRES PRIVES





PARTENAIRES PRIVES

Intermarché
SUPER

operlis
CREDIT


AEL
 Bureautique
 PARTENAIRE
RICOH
 ★★★ EXPERT
 PHOTOCOPIEUR
 MOBILIER bureau
 Papeterie aux entreprises
 05.55.24.04.12
 BRIVE
 21 MARQUISE BRIVE

crit

Travaillons ensemble

RÉSEAU
Krill
100 % gourmand

AUTOCONTROL

L'INSPECTION TECHNIQUE


 Société des
 Bois de la
 mainrie

VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
 19270 USSAC
 06.50.53.70.42
 m-v-construction@orange.fr



PARTENAIRES PRIVES





PARTENAIRES PRIVES





PARTENAIRES PRIVES



YVES JONCOUX
CARROSSERIE POIDS LOURDS
SERRURERIE GENERALE
portail/ clôture/pose de porte sectionnelle
LE BOURG 15380 ANGLARDS DE SALERS
TEL : 06/70/51/32/13 - Mail : yves.joncoux@wanadoo.fr
Siret : 34178670500010 - code APE : 2920Z
N° TVA Intracommunautaire : FR03341786705



P2i
PROTECTION • INTELLIGENTE & INNOVANTE

